



Membre de l'Union des Editeurs  
de la Presse Périodique  
Lid van de Unie van de Uitgevers  
van de Periodieke Pers



Belgique - België
PP-PB 1000 Bruxelles 1
1/1300

Décembre 2005 - Kislev 5766  
Trimestriel **21**  
Driemaandelijks

# Nouvelles CONSISTORIALES

## CONSISTORIAAL Nieuwsblad

Edité par le Consistoire Central Israélite de Belgique • Centraal Israëlitisch Consistorie van België  
Hoofdredacteur en verantwoordelijke uitgever: Michel Laub, secretaris-generaal C.I.C.B.  
Rue J. Dupont, 2 - 1000 Bruxelles • Tel. 02/512.21.90 • Fax: 02/512.35.78 • E-mail: consis@online.be • www.jewishcom.be

## Editoriaal

### Sommaire Inhoud

Editoriaal .....	1-2
Le Musée de Malines est-il contraint à faire de la résistance?	
Interviews de D. Michman et de S. Klarsfeld .....	3-5
Simon Wiesenthal .....	5
Holocaust Memorial Day .....	6
AG de l'ONU et Holocauste .....	7
Nostra Aetate .....	8-10
Abattage rituel .....	10
Femmes juives et lobby européen .....	11
Exposition à Arlon, N. Ramet Honoris Causa, nouvelles parutions, et J. Cl. Blum .....	12



### Zakhor (gedenk de feiten - Deuteronomium 25,17) en het Joods Museum van Deportatie en Verzet (JMDV)

**T**egenwoordig hoort men in bepaalde intellectuele kringen dat de joodse gemeenschap, en Israël in het bijzonder, gedurende de eerste decennia na W.O.II het geheugen van de Sjoa hebben verwaarloosd, of - erger - zich aan Sjoa-uitbuiting schuldig hebben gemaakt.

Eigenlijk was, zelfs in volle Sjoa-proces, de kennisgeving van het historisch gebeuren dat het joodse volk aan het overkomen was een voorname zorg van elke jood. Toen de befaamde joodse historicus Simon Dubnov op het punt stond vermoord te worden op 8 december 1941, de beruchte dag waarop de liquidatie van de grote joodse gemeenschap van Riga plaatsvond, riep hij met al zijn krachten in het Jiddisj : "sjrajbts alles auf" (schrijf alles op). In het grote getto van Warschau hield zich in de somberste dagen een grote groep mensen, o.l.v. de historicus en verzetsstrijder Emanuel Ringelblum en onder de code-naam "Oneg Sjabbat" ("de vreugde van Sjabbat") bezig met het verzamelen van documenten m.b.t. het gebeuren in het getto : verslagen, onderzoekswerk, verhandelingen en volledige collecties van kranten van de sluijpers in meerdere talen. Ringelblum verstopte al dat materiaal in kruiken. Na de oorlog heeft men er 2/3 van kunnen terugvinden. 1/3 is nog zoek. In Frankrijk is het project om een memoriaal en studiecetrum van de Sjoa op te richten al in 1943, in volle oorlog, opgestart. Aldus staat het *Centre de Documentation Juive Contemporaine (CDJC)* in Parijs sedert 1956, met de steun van de overheid, open voor het publiek.

In Israël is *Lohamei Ha'getaot*, het museum opgericht door overlevenden van het getto van Warschau in april 1949 geopend. Het Yad Vashem museum in Jeruzalem volgde in 1953.

De joodse gemeenschap van België, organiseert sedert de jaren '50, via de Vereniging van de Oud-gedeporteerden, een jaarlijkse bedevaart voor het gebouw van de Dossinkazerne te Mechelen, die door de nazi's als verzamelkamp gebruikt werd om de joden uit België en Noord-Frankrijk naar de uitroeiingskampen, voornamelijk Auschwitz, te deporteren. Het idee om in die voormalige kazerne een museum op te richten is trouwens niet recent : diezelfde Vereniging van Joodse Oud-gedeporteerden klopte al sedert de jaren '60 bij de overheid aan om initiatieven te nemen, maar kreeg daar tot 1989 geen respons op .

Dan krijgt de problematiek een duidelijke wending : de toenmalige Minister-president van de Vlaamse Regering, Dhr. Gaston Geens, op bezoek in Israël met een belangrijke Belgische delegatie, zegt, in aanwezigheid van Itzhak Shamir, aan de joodse gemeenschap van ons land toe, haar een ruimte in de voormalige Dossinkazerne te Mechelen af te staan om haar in de gelegenheid te stellen er een museum, ter nagedachtenis van de joodse slachtoffers van het nazi-bewind tijdens W.O. II, op te richten.

In 1991 werd deze verbintenis van de Vlaamse Regering door Minister-president Luc Van den Brande een concrete vorm gegeven. Als vertegenwoordiger van de joodse gemeenschap, kreeg het Consistorie de mogelijkheid om, met de hulp van de Vlaamse Gemeenschap, de Provincie Antwerpen en de Stad Mechelen, eigenaar te worden van de gelijkvloerse ruimte waar het JMDV werd opgericht.

Suite page 2





De uitbreidingen en de oprichting van het museum konden dankzij joodse privé-fondsen en de Federale Overheid worden gerealiseerd. Wat de jaarlijkse werkingskosten van het museum betreft, mag het JMDV voor een groot deel op de Vlaamse Gemeenschap rekenen.

Een museum oprichten is geen lachertje. Het oprichtingscomité van het JMDV heeft daaraan 5 jaar gewerkt. Na talloze vergaderingen van denkwerk en begripsvorming, roept het comité twee werkgroepen in het leven : een wetenschappelijk team, met vooraanstaande Belgische historici en Sjoa-specialisten, met name : José Gotovitch, Joël Kotek, Jean-Philippe Schreiber Maxime Steinberg en Rudi Van Doorslaer, en een technisch vakgericht team, bestaande uit een architect, een museograaf, een multimedia-specialist een filmmaker en een documentalist. Dit allemaal onder de morele koepel van een erecomité waarin Elie Wiesel, de U.N.E.S.C.O. , Serge Klarsfeld zeten, alsook wijlen Simon Wiesenthal en Ilya Prigogine.

Het volledige scenario van het museum wordt door het wetenschappelijk team van de historici ontworpen, in het bijzonder door Maxime Steinberg. Trouw aan het principe *Zakhor*, wordt beslist om de nadruk te leggen op het chronologisch verhaal van de feiten.

Zeer vlug worden contacten gelegd met de vereniging die de belangen van de Zigeuners behartigt met het doel hen een plaats te geven in het museum. Naast de gedenkplaat die op de voorgevel van het gebouw de nagedachtenis van de 25.257 joodse slachtoffers herinnert, wordt trouwens ook een gedenkplaat geplaatst om de herinnering aan de 351 slachtoffers uit de zigeunergemeenschap levendig te houden.

Op 20 september 1992 wordt de eerste steen gelegd door Minister-president Luc Van den Brande en op 7 mei 1995 wordt het JMDV door Z.M. Koning Albert II plechtig ingehuldigd. Sedert 12 november 1996 staat het

JMDV open voor het publiek. Pedagogische handleidingen werden door mensen van het museum, samen met de inspecteurs geschiedenis van alle schoolnetten van het Nederlandstalig en Franstalig onderwijs opgemaakt en gebruikt bij het bezoek van de schoolklassen die uit het ganse land het museum bezoeken. Het museum ontvangt aldus jaarlijks bij de 30.000 bezoekers en een vrijwilligersteam van gidsen staat te hunner beschikking. De rondleidingen vinden in 5 à 6 talen plaats. Naast zijn functie als museum, biedt het JMDV nog talrijke andere facetten, voornamelijk op het gebied van de archiefwerking, maar ook als documentatiecentrum voor het wetenschappelijk of privé-onderzoek, het bewaren en de restauratie van de oorlogsarchieven, dit laatste in samenwerking met het Koninklijk Instituut van het Kunstpatrimonium en de Dienst van de Oorlogsslachtoffers.

Het bezoek van Minister-president Patrick Dewael aan onze instelling wordt een keerpunt in de ontwikkeling van het museum.

Voor de Minister-president, erg onder de indruk van het succes van de instelling, vooral bij de schoolnetten, is het museum te klein voor zijn belangrijke pedagogische opdracht : slechts een groep van 20 man kan een zaal van het museum betreden, er is geen ruimte voor de schoolgroepen die op hun beurt moeten wachten, geen zaal voor een nabespreking, geen bezinningsruimte, e.d.

Dhr. Dewael wil het museum betere voorwaarden bieden, in evenredigheid met zijn succes : het dient uitgebreid te worden. Na een bezoek, aan de "Holocaust-afdeling" van het Imperial War Museum te Londen, ontstaat het idee om het JMDV in Mechelen uit te breiden tot een veel groter museum, dat een prestigieus *Vlaams Holocaustmuseum* kan worden. In 2001 keurt de Vlaamse Regering de basisprincipes goed. Patrick Dewael heeft mij trouwens bevestigd in zijn interview (cf. nummer 14 van het Consistoriaal Nieuwsblad, verschenen in januari

2002) dat : "De kern van het museum (het toekomstige Vlaams Holocaustmuseum) het bestaande museum in Mechelen moet blijven"

Om daar werk van te maken werd door de Minister-president een gemengd comité opgericht, o.l.v. Dhr. Dirk Verhofstadt.

De voltallige R.v.B. van het JMDV werd daar nauw bij betrokken. De maandelijkse vergaderingen vonden plaats op het Kabinet van de Minister-president. De indruk werd gewekt dat alles vlot zijn beloop kreeg.

Naar aanleiding van ophitsende artikels in de Vlaamse pers, waarin de auteurs het nieuwe comité - en dus ook de Vlaamse Regering - verweet geen ernstige - Vlaamse - historici de opdracht te geven om het nieuwe ontwerp in handen te nemen en dat op deze wijze de Vlaamse gelden het risico liepen om totaal verkeerd besteed te worden, werd het comité buiten spel gezet en een nieuw "Wetenschappelijk Comité" opgericht. Na enkele jaren werk, heeft dat Comité op 15 september j.l. zijn "conclusies en aanbevelingen" aan de pers voorgesteld en een document bij de nieuwe Vlaamse Regering ingediend.

De tekst van het document roept enkele belangrijke vragen op. Is het "Wetenschappelijk Comité" wel op de hoogte van het wordingsproces van het JMDV op wetenschappelijke basis ? Heeft de voorgestelde nieuwe naam van het museum: *Transit Mechelen - Museum over Vervolging en Volkenmoord* wel zin, een naam waaruit de begrippen "joods", "deportatie" en "verzet" verwijderd worden, wetende wat de locatie waarop het museum opgericht is, historisch betekent ? Dit allemaal in de context van de *Declaration of the Stockholm International Forum on the Holocaust* (2000) en het besluit van de UNO van 1 november 2005 om 27 januari als *International Holocaust Remembrance Day* te duiden ...

Michel Laub, secretaris-generaal





# Le Musée Juif de la Déportation et de la Résistance (JMDV) de Malines est-il contraint à faire de la résistance ?

Le JMDV (voir aussi l'Editorial) est érigé sur les lieux mêmes où les Juifs de Belgique et du Nord de la France ont été rassemblés puis déportés vers les camps nazis. Il accueille près de 30.000 visiteurs par an, pour la plupart des élèves de tous les réseaux de l'enseignement secondaire. Le Gouvernement de la Communauté Flamande a approuvé son agrandissement. Un nouveau « Comité scientifique » a été créé. Il vient de faire connaître sa vision, dont certaines conclusions sont sujettes à contestation, dans une publication où le musée est appelé « Transit Mechelen - Musée sur la persécution et le génocide »

A ce propos, nous avons pu interviewer 2 spécialistes de la Shoah de renommée internationale, le Professeur Dan Michman et Maître Serge Klarsfeld.

## Interview

### du Professeur Dan Michman <sup>1</sup>



*Dan Michman est professeur d'histoire juive contemporaine à l'université de Bar Ilan (Israël) dont il préside l'Institut de recherche sur la Shoah. Il est historien principal à Yad Vashem. Il a enseigné plusieurs années à l'université d'Amsterdam et a été professeur invité à l'université de Toronto. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur les communautés juives d'Europe occidentale et sur la Shoah et ses conséquences. Il est en particulier éditeur du livre consacré aux sauveurs des Juifs de Belgique durant la Shoah (voir plus loin dans ce numéro)*

**N.C. :** Professeur Michman, comment réagissez-vous face aux thèses de certains historiens, je pense notamment à Peter Novick, aux E.U., mais également à d'autres personnes, comme Norman G. Finkelstein (E.U.) ou à certaines personnes en Flandre (moins connues à l'Étranger), à propos de l' "instrumen-

talisation" de la Shoah par les E.U. ou par la Communauté Juive ou par l'Etat d'Israël à des fins de profit (p.e. jouer le rôle de moralisateurs face au monde entier, de victimes exclusives, se plaindre sans arrêt pour susciter la sympathie à leur égard, voire même le soutien financier) ?

**D.M. :** Il ne fait pas de doute que la recherche sur la Shoah et son entrée dans le domaine public sur le plan mondial se soient élargies à un point tel que le sujet de la Shoah concerne actuellement le monde entier. De par la nature des choses, il y a donc forcément également des effets et des résultats négatifs. Des institutions ou des politiciens manipulent ce sujet car il intéresse les gens. Novick et Finkelstein le lient à Israël, à la Guerre des 6 jours et la période qui suit, mais n'y apportent aucune preuve convaincante. Ils ignorent e.a. tout de l'intérêt de l'Europe occidentale pour la Shoah. Mon livre "Pour une historiographie de la Shoah" (2001) montre que cet intérêt se répand dès la fin des années '50 grâce à des chercheurs allemands, à la pièce de Rolf Hochhuth, *Der Stellvertreter*, au procès d'Adolf Eichmann et au livre de Hannah Arendt sur le procès. L'intérêt pour la Shoah reçoit un coup de pouce supplémentaire par la révolte des étudiants de 1968. Cet intérêt n'a donc rien à voir avec l'Etat d'Israël. Quant aux E.U., il est lié au *melting pot* provoqué par la série *Roots* sur les Noirs en 1974, suite à laquelle les Juifs des E.U. commencent à voir dans la Shoah un facteur important d'identification. 1975 voit paraître le livre de Lucy Davidowicz, *The war against the Jews*, qui devient un *best-seller*. Paraît ensuite le livre de Gerald Green, *Holocaust*, dont on tire le fameux feuilleton télévisé du même nom.

Engagé en faveur d'une solution pacifique du conflit au Moyen-Orient, le Président Jimmy Carter s'occupe des relations israélo-égyptiennes, puis du problème palestinien, il crée le *Presidential Committee on the Holocaust* qui mènera au *United States Holocaust*

*Memorial Museum* de Washington.

Quant au fameux *Task Force* actuel (dans le cadre de la Déclaration de Stockholm sur l'Holocauste), il n'a rien à voir ni avec Israël, ni avec les E.U., puisqu'il est né en Suède.

**N.C. :** Pensez-vous qu'un musée, juif ou non, consacré à la Shoah doit également présenter d'autres génocides, anciens ou récents, et devenir en quelque sorte un musée des génocides ?

**D.M. :** On peut faire toutes sortes de musées. Également sur les génocides, où l'on traite aussi de Shoah. Une question fondamentale reste cependant de savoir si la Shoah, la persécution des Juifs de 1933 à 1945, est un génocide qui ressemble aux autres. La Shoah comprend la partie qui va de 1940 à 1945, celle de l'assassinat physique, qui est également présent dans les autres génocides. Mais le but des nazis était d'effacer la présence juive de la surface de la terre. Voilà pourquoi ils ont procédé à des autodafés des livres ayant un lien avec les Juifs. Il ne s'agissait pas seulement de supprimer physiquement les Juifs, mais également leur culture. Les nazis parlaient de *Das Weltjudentum*, le judaïsme mondial; leur but était de le supprimer, dans toutes ses dimensions, c'était la guerre totale contre le judaïsme. Par contre, il n'existe pas dans leur vocabulaire des mots comme *Das Weltzigeunertum*, *Das Welthomosexualtum*. La spécificité de la Shoah est ainsi mise en lumière.

Pour prendre un autre exemple: les Turcs n'ont pas brûlé les livres arméniens.

Un autre aspect est celui de la répartition géographique: les Juifs étaient dispersés et les nazis les ont concentrés (dans les villes, les ghettos, les bourgades) pour mieux les annihiler. La guerre totale que les nazis ont menée contre les Juifs n'est pas liée à un territoire. Il en résulte que si, dans un musée consacré au(x) génocide(s), on élude ces spécificités, on élude la Shoah et on n'y comprend rien.



Ceci ne signifie nullement que par ailleurs il ne faille pas parler des autres génocides ! A Yad Vashem on en parle. Yad Vashem vient d'ailleurs d'organiser un séminaire international sur les Tutsis, en présence de témoins tutsis. Les autres génocides font donc également partie intégrante des préoccupations pédagogiques de Yad Vashem.

**N.C. :** Que pensez-vous à propos d'une vision nouvelle, prônée par certains (e.a. en Flandre) suivant laquelle un musée de la Shoah devrait également consacrer une place importante aux bourreaux, comparable même à celle attribuée aux victimes, pour essayer de comprendre comment on peut se transformer en bourreau ? Dans le même ordre d'idées, cette vision prône de traiter également de la même manière les non-intervenants, la grande masse de tous ceux qui ont vécu la guerre sans oser intervenir

**D.M. :** Je suis d'accord qu'un musée sur la Shoah doit également s'intéresser au contexte social et géographique dans lequel il se trouve; un tel musée doit être différent selon qu'il se trouve en Israël, à Berlin, en Ukraine ou à Sidney. En Europe, où il y avait de la collaboration, il faut s'intéresser aussi à la manière dont la société locale a réagi face aux persécutions des Juifs.

Dans les pays au passé colonial peu reluisant, d'un point de vue éthique pour le public local, il y a sûrement intérêt à en parler.

Il ne faut cependant jamais oublier que les victimes n'étaient pas des objets mais des êtres vivants avec une culture, des souhaits, des soucis personnels. Il faut aussi parler de tout cela, autant pour en tirer des leçons que pour s'en souvenir. Ne pas consacrer une place importante au musée à ces aspects personnels qui font revivre les victimes dans l'imagination du visiteur, reviendrait à ce que celles-ci ne soient pas seulement victimes des événements propres qu'elles ont vécus mais également de leur représentation au musée.

Propos recueillis par M.L.

<sup>(1)</sup> traduit de l'hébreu

## Interview de Maître Serge Klarsfeld



*Après trente années de recherches sur l'histoire de la Shoah en France, S. Klarsfeld vient de regrouper pour la première fois ses travaux déjà publiés, en les enrichissant de multiples archives inédites à ce jour.*

*Le volume IV, Le Mémorial des enfants, s'intéresse à ceux qui furent le plus exposés dans la Shoah, les enfants. Serge Klarsfeld a rassemblé de nombreux documents très illustrés pour que la trace de ces enfants ne soit pas tout à fait perdue. Un volume émouvant entre tous, parfois insoutenable.*

*Président fondateur (avec Beate Klarsfeld) de l'Association des fils et filles de déportés juifs de France, Serge Klarsfeld a joué un rôle considérable dans la recherche historique et également dans la traque des criminels de guerre et contre l'humanité (Barbie, Bruner, Papon, etc.).*

*Maître Serge Klarsfeld est membre du Comité d'Honneur de notre musée JMDV à Malines.*

*Nous avons posé à Maître Klarsfeld les mêmes questions qu'au prof. Michman*

**N.C. :** Maître Klarsfeld, comment réagissez-vous face aux thèses de certains historiens, je pense notamment à Peter Novick, aux E.U., mais également à d'autres personnes, comme Norman G. Finkelstein (E.U.) ou à certaines personnes en Flandre (moins connues à l'Etranger), à propos de l'"instrumentalisation" de la Shoah par les E.U. ou par la Communauté Juive ou par l'Etat d'Israël à des fins de profit (p.e. jouer le rôle de moralisateurs face au monde entier, de victimes exclusives, se plaindre sans arrêt pour susciter la sympathie à leur égard, voire même le soutien financier) ?

**S.K. :** Il est clair que les ennemis d'Israël tentent de saper les fondements sur lesquels s'est établi cet Etat créé

par des Juifs, parents de tant de victimes de la Shoah et par les survivants de la Shoah eux-mêmes, arrivés dans la Palestine juive entre 1945 et 1948. Il faut se souvenir que la Déclaration Balfour a été initiée pour mettre fin, par l'établissement d'un Foyer National Juif en Palestine, à la persécution des masses juives en Europe. Si les portes de ce Foyer avaient été largement ouvertes, la Shoah n'aurait pas eu lieu : mais les Arabes ne l'ont pas voulu et les Anglais n'ont qu'entrouvert la porte. La Shoah a eu lieu. Vouloir que cet événement tragiquement exceptionnel dans l'histoire de l'humanité ne soit pas oublié, qu'il soit placé dans l'histoire au niveau que malheureusement il mérite afin que ce génocide ne se renouvelle pas, vouloir que les bourreaux soient punis et que les Etats coupables ou complices indemnisent les victimes, cela n'a rien d'excessif. Cela ne signifie pas non plus que les Juifs ne soient pas sensibles aux souffrances d'autres minorités, d'autres peuples ou à d'autres mémoires. Au contraire, ils sont souvent à l'avant-garde des actions humanitaires et des mises en question de l'histoire. Quant aux E.U., s'ils ont été pionniers dans la recherche historique et dans les œuvres filmées consacrées à la Shoah, c'est parce qu'ils sont le plus grand pays universitaire au monde ; que la plus grande communauté juive au monde se trouve aux E.U. ; que les Juifs aiment l'étude et comment ne pas étudier les domaines inexplorés de la Shoah, puisque pendant une quarantaine d'années, les grands pays européens comme l'Allemagne, la France, ou l'Angleterre l'excluaient de leurs centres d'intérêt. En outre, aux E.U., où les Juifs en 1940 étaient encore l'objet de puissants préjugés antisémites, l'opinion publique a fini par surmonter ces préjugés, à se rendre compte du rôle positif joué par les Juifs dans la civilisation américaine et à soutenir la seule démocratie du Moyen-Orient. Il n'est donc pas surprenant que le cinéma, la télévision ou la presse américaines expriment natu-





rellement le point de vue de la grande majorité des citoyens américains, y compris en ce qui concerne la Shoah.

**N.C. :** Pensez-vous qu'un musée, juif ou non, consacré à la Shoah doit également présenter d'autres génocides, anciens ou récents, et devenir en quelque sorte un musée des génocides ?

**S.K. :** Un musée juif consacré à la Shoah dans un pays où a eu lieu la Shoah, c'est-à-dire en Europe, n'a pas besoin d'évoquer les autres génocides sauf pour rappeler le seul qui se soit déroulé non pas d'ailleurs en Europe, mais à proximité – dans l'empire Ottoman, celui des Arméniens – et pour rappeler brièvement que d'autres massacres (ex-Yougoslavie par exemple) et d'autres génocides (Rwanda) ont eu lieu après la Shoah.

Le musée juif doit se concentrer sur la part de la solution finale qui s'est déroulée dans le pays où se trouve le musée, tout en tenant compte de la Shoah dans son ensemble.

C'est déjà un immense sujet que de montrer comment s'est passée la tragé-

die, qui étaient les victimes de ce meurtre massif, qui étaient les bourreaux, les complicités locales, l'état d'esprit de la population, les mécanismes administratifs, l'exclusion des Juifs, la dépossession de leurs biens, etc ....

**N.C. :** Que pensez-vous à propos d'une vision nouvelle, prônée par certains (e.a. en Flandre) suivant laquelle un musée de la Shoah devrait également consacrer une place importante aux bourreaux, comparable même à celle attribuée aux victimes, pour essayer de comprendre comment on peut se transformer en bourreau ? Dans le même ordre d'idées, cette vision prône de traiter également de la même manière les non-intervenants, la grande masse de tous ceux qui ont vécu la guerre sans oser intervenir

**S.K. :** La variété humaine des bourreaux est aussi infinie que celle des victimes ; mais on ne peut être bourreau, surtout dans une tragédie humaine comme celle de la Shoah, sans mettre à mal, pour chacun des bourreaux, sa perception du bien et du mal. Ne sont pas devenus

bourreaux parmi ceux qui étaient en situation de l'être ceux qui conservaient intacte la différence qu'ils faisaient entre le mal et le bien et qui étaient prêts à se sacrifier pour agir en conséquence.

Comment ces « humanistes » qui se sont trouvés à tous les niveaux de la condition sociale ont-ils acquis cette force morale, il est difficile de l'établir. Sans doute est-ce le résultat d'une éducation scolaire et familiale éloignée de tout fanatisme, attachée à la dignité humaine et consciente des dangers de l'intolérance.

Il faut donc s'intéresser beaucoup moins à la psychologie des bourreaux politiques, aussi complexe que celle des bourreaux de crimes de droit commun, qu'à la transmission de ces valeurs de tolérance et de connaissance des excès des idéologies totalitaires racistes et antisémites.

Un musée – mémorial de la Shoah doit donc s'attacher à la transmission de la Shoah et à sa pédagogie.

Propos recueillis par M.L.

## Simon Wiesenthal, l'une des consciences les plus rigoureuses du xx<sup>e</sup> siècle nous a quittés le 20 septembre 2005



Depuis le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le monde libre avait pris une telle habitude de voir apparaître cet homme calme et posé, que ce soit en public ou dans les médias, qu'on avait fini par le croire immortel.

Combattant inlassable contre la résurgence du nazisme et de l'antisémitisme, le « chasseur de nazis » a permis de situer, faire arrêter et juger quelque 1100 criminels de guerre. Ses livres ont marqué plusieurs générations de l'après-guerre. Qui ne se souvient de son ouvrage à donner la chair de poule : « Les assassins sont parmi

nous » ? Qui n'a été frappé par son efficacité dans la traque des plus grands criminels nazis, comme par exemple Adolf Eichmann, dont le procès eût été impensable sans quelqu'un comme Wiesenthal ? Lui-même avait connu les affres des camps nazis. Libéré le 5 mai 1945 à Mauthausen par l'armée américaine, il s'engage dans le combat - quasi en solitaire - pour la justice. La justice, pas la vengeance. L'un de ses credos était qu'il ne pouvait y avoir de liberté sans justice.

Jusqu'à ses derniers jours, il poursuivait inlassablement ce travail de justice. Peu de temps avant de s'éteindre, il avait encore réussi à situer un médecin sadique de Mauthausen en Espagne.

Simon Wiesenthal s'est éteint à l'âge de 96 ans. Il faisait partie du Comité d'Honneur du JMDV. *Khaval al de'abdin ve'la mishtakkhin .*

## La Grande Bretagne est-elle sur le point de supprimer le « Holocaust Memorial Day »?

*Selon le "Sunday Times" du 11 septembre 2005, les conseillers de Tony Blair, engagés après les attentats de Londres, proposent de supprimer la "Journée Commémorative de l'Holocauste" en Grande-Bretagne, car elle est jugée offensante pour la communauté musulmane.*



*Nous avons interviewé à ce propos pour nos lecteurs le Rabbin Aba Dunner, Directeur Exécutif de la Conférence des Rabbins Européens, qui a son Bureau principal dans la capitale britannique.*

**N. C. :** Rabbi and Councillor A.M. Dunner, I would like to ask you a few questions about an article of the Sunday Times on September 11, 2005, according to which "advisers appointed by Tony Blair after the London bombings are proposing to scrap the Jewish Holocaust Memorial Day because it is regarded as offensive to Muslims". Do you know more about these advisers? Are they part of one (or more) official committee(s)? Are they Muslims?

**A. D. :** The committee is not made up solely of Muslims as it is a mixed committee of various advisors.

**N. C. :** Everybody knows that the Mayor of London, Mr. Livingstone, is not what you could call a friend of the Jewish Community. Do you think that he's playing a role in this matter?

**A. D. :** Mr Livingstone does not have any input into this matter officially. Maybe unofficially he tries to influence this issue but he does not have an official role in this matter. This is because it is a national day and not merely a London event.

**N. C. :** Do you think that these people who are asking to scrap the Jewish Holocaust Memorial Day have any chance to succeed? As far as you know, did Tony Blair or other important people already react about this proposal?

**A. D. :** There is no question of the Holocaust Memorial Day being scrap-

ped. It has a very high profile in this country and therefore he would not be able to do that. What they may try to arrange is for other "killings" to be commemorated in some way which is already done on Holocaust Day but in a minor fashion

**N. C. :** Could you tell me more about this annual Jewish Holocaust Memorial Day? How is it organized? Are there also specific activities in schools on that day? On Radio or Television? Are public personalities (Royal Family, Ministers, etc...) involved in the manifestations of this annual Jewish Holocaust Memorial Day? Are other crimes against humanity also evoked on that day?

**A. D. :** Jewish Holocaust Memorial Day has one central event, which is usually in a different city every year. This important event is attended by very high profile politicians and is led by the Chief Rabbi and personalities who were involved with the Holocaust. It has publicity on television as well as on radio. Some years more than

others. It sometimes depends whether one can link it somehow to things that have happened, or if there is an anniversary, f.i. 60 years. I think this year there is going to be a member of the Royal Family attending and they have attended in the past.

It is very very well accepted altogether and therefore I'm sure that Tony Blair, who is in fact a friend of the Jews, would not wish to tamper with this. Of course our community has reacted to the proposals as have other people. As you can well imagine the Muslims are not popular here in London for obvious reasons and therefore pressures from them are taken with a pinch of salt. Although when I say this, the government is careful because they don't want the Muslim community to feel that they are being blamed for the bombings. However the feeling on the street is different and the feeling on the street is certainly at the moment very anti-Muslim.

Propos recueillis par M.L.

### Avis du Bureau Exécutif de Surveillance Communautaire (BESC)

#### Si vous êtes témoin ou victime de faits antisémites

Vous pouvez former le numéro de notre HOTLINE : 02/534 31 84

Un répondeur automatique est à votre disposition.

Laissez vos coordonnées complètes : nom, prénom, numéros de téléphone

Notre FAX : 02/ 534 31 80 est aussi à votre disposition 24h/ 24h

Une gestion discrète de vos appels sera assurée.

#### Si vous êtes témoin ou victime de faits graves

En cas d'agression physique ou verbale :

- Prévenir les autorités policières au 101
- Prévenir le BESC au 02/534 31 84
- Se faire auditionner par un officier de police
- Réclamer la copie du procès verbal d'audition
- Nous faxer, au 02/534 31 80, ce procès verbal d'audition ou :

les noms et coordonnées de l'officier de police qui vous a auditionné

Ces différentes procédures nous concernent tous et sont destinées à assurer correctement la sécurité de notre communauté, en parfaite collaboration avec les autorités compétentes.

Nous vous remercions de votre attention.

Pour soutenir le BESC : BESC c/o CCIB : 676-0929201-04



# Le 1<sup>er</sup> novembre 2005, l'Assemblée Générale de l'ONU adoptait une résolution instituant le 27 janvier comme "Jour du Souvenir de l'Holocauste"

## Soixantième session

### Point 72 de l'ordre du jour

#### Mémoire de l'Holocauste

Albanie, Allemagne, Andorre, Argentine, Australie, Autriche, Bélarus, Belgique, Bénin, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, El Salvador, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guatemala, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malte, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Mozambique, Nauru, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Ouzbékistan, Palaos, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Saint-Marin, Samoa, Serbie-et-Monténégro, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Timor-Leste, Tonga, Trinité-et-Tobago, Turquie, Ukraine et Uruguay

#### Mémoire de l'Holocauste

*L'Assemblée générale,*

*Réaffirmant* la Déclaration universelle des droits de l'homme<sup>1</sup>, selon laquelle chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans ladite déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de religion ou de toute autre situation,

*Rappelant* l'article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui déclare que tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne,

*Rappelant* aussi l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et l'article 18 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques<sup>2</sup>, qui disposent que toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion,

*Gardant à l'esprit* que le principe fondateur de la Charte des Nations Unies consistant à « préserver les générations futures du fléau de la guerre » témoigne du lien indissoluble qui unit les Nations Unies et la tragédie sans précédent qu'a été la Seconde Guerre mondiale,

*Rappelant* que la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide<sup>3</sup> a été adoptée afin d'éviter la répétition de génocides tels que ceux commis par le régime nazi,

*Rappelant aussi* le préambule de la Déclaration universelle

des droits de l'homme, qui déclare que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité,

*Prenant note* du fait que sa soixantième session a lieu 60 ans après la défaite du régime nazi,

*Rappelant* sa vingt-huitième session extraordinaire, manifestation exceptionnelle qui visait à commémorer la libération des camps de concentration nazis,

*Rendant hommage* au courage et au dévouement des soldats qui ont libéré les camps de concentration,

*Réaffirmant* que l'Holocauste, qui s'est traduit par l'extermination d'un tiers du peuple juif et d'innombrables membres d'autres minorités, demeurera à jamais pour tous les peuples un rappel des dangers de la haine, de l'intolérance, du racisme et des préjugés,

1. Décide que les Nations Unies proclameront le 27 janvier Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste;
2. Prie instamment les États Membres d'élaborer des programmes d'éducation qui graveront dans l'esprit des générations futures les enseignements de l'Holocauste afin d'aider à prévenir les actes de génocide et, dans ce contexte, félicite le Groupe d'action international pour la coopération sur l'éducation, la mémoire et la recherche sur l'Holocauste;
3. Rejette tout déni de l'Holocauste en tant qu'événement historique, que ce déni soit total ou partiel;
4. **Félicite les États qui ont pris des mesures afin de préserver les sites où les nazis avaient installé des camps de la mort, des camps de concentration, des camps de travail forcé et des prisons pendant l'Holocauste;**
5. Condamne sans réserve toutes les manifestations d'intolérance religieuse, d'incitation à la haine, de harcèlement ou de violences à l'égard de personnes ou de communautés en raison de leur appartenance ethnique ou de leurs croyances religieuses, où qu'elles se produisent;
6. Prie le Secrétaire général de mettre en place un programme de communication intitulé « L'Holocauste et les Nations Unies » ainsi que des mesures qui inciteront la société civile à se mobiliser pour garder vivante la mémoire de l'Holocauste et en transmettre les enseignements par l'éducation, afin d'aider à prévenir de futurs actes de génocide, de lui faire rapport sur la mise en place du programme dans les six mois qui suivront l'adoption de la présente résolution et de rendre compte de la mise en œuvre du programme à sa soixante-troisième session.

1 Résolution 217 A (III).

2 Voir résolution 2200 A (XXI), annexe.

3 Résolution 260 A (III).

## Le tournant de Nostra Aetate (“A notre époque”) (28 oct. 1965) : vers la réconciliation entre les chrétiens et les Juifs

L'initiative en revient à Jean XXIII. Cette démarche, qui paraissait modeste, allait cependant rencontrer de sérieuses résistances. Elle marque un tournant dans l'histoire de l'Église. (Voir les histoires du Concile, en particulier René LAURENTIN, *L'Église et les Juifs à Vatican II*, Casterman, 1967).

### La dramatique naissance d'un texte : quelques rappels

On se rappelle qu'il n'a pas été possible de faire un texte indépendant sur le judaïsme; il a fallu en fin de compte le rattacher à un texte général sur les religions (malgré quelques phrases dans Lumen Gentium 16).

Le texte général comprend les parties suivantes :

1. Le Préambule
2. Les diverses religions non chrétiennes
3. La religion musulmane
4. La religion juive
5. La fraternité universelles excluant toute discrimination

La partie traitant du judaïsme n'est donc que le 4<sup>e</sup> point, sur 5.

C'est l'indice d'une forte résistance des mentalités, aggravée par les tensions politiques à propos d'Israël. C'est d'ailleurs le seul texte du Concile qui ait donné lieu à des pressions politiques.

En principe la IV<sup>e</sup> session ne pouvait plus apporter que des modifications de détail. Mais une violente campagne de presse dans les pays arabes et les menées du *Coetus internationalis* (organe de pression intégriste et antisémite) provoquèrent des modifications relativement importantes, toujours pour affaiblir le texte. Le vote final fut assez confus.

Le texte final est enfin promulgué le 28 octobre 1965 par le pape Paul VI, avec des mots chaleureux pour les Juifs.

### Paragraphe 4 de la Déclaration Nostra Aetate sur l'Église et les religions non chrétiennes, concernant la « religion juive »

*La religion juive*

4. Scrutant le mystère de l'Église, le Concile rappelle le lien qui relie spiri-

tuellement le peuple du Nouveau Testament avec la lignée d'Abraham.

L'Église du Christ, en effet, reconnaît que les prémices de sa foi et de son élection se trouvent, selon le mystère divin du salut, dans les patriarches, Moïse et les prophètes. Elle confesse que tous les fidèles du Christ, fils d'Abraham selon la foi<sup>(6)</sup>, sont inclus dans la vocation de ce patriarche et que le salut de l'Église est mystérieusement préfiguré dans la sortie du peuple élu hors de la terre de servitude. C'est pourquoi l'Église ne peut oublier qu'elle a reçu la révélation de l'Ancien Testament par ce peuple avec lequel Dieu, dans sa miséricorde indicible, a daigné conclure l'antique Alliance, et qu'elle se nourrit de la racine de l'olivier franc sur lequel ont été greffés les rameaux de l'olivier sauvage que sont les Gentils<sup>(7)</sup>. L'Église croit, en effet, que le Christ, notre paix, a réconcilié les Juifs et les Gentils par sa croix et en lui-même des deux a fait un seul<sup>(8)</sup>.

L'Église a toujours devant les yeux les paroles de l'apôtre Paul sur ceux de sa race "à qui appartient l'adoption filiale, la gloire, les alliances, la législation, le culte, les promesses et les patriarches, et de qui est né, selon la chair, le Christ" (Romains, 9, 4-5), le fils de la Vierge Marie. Elle rappelle aussi que les apôtres, fondements et colonnes de l'Église, sont nés du peuple juif, ainsi qu'un grand nombre des premiers disciples qui annoncèrent au monde l'Évangile du Christ.

Au témoignage de l'Écriture sainte, Jérusalem n'a pas reconnu le temps où elle fut visitée<sup>(9)</sup>; les Juifs, en grande partie, n'acceptèrent pas l'Évangile, et même nombreux furent ceux qui s'opposèrent à sa diffusion<sup>(10)</sup>. Néanmoins, selon l'Apôtre, les Juifs restent encore, à cause de leurs pères, très chers à Dieu, dont les dons et l'appel sont sans repentance<sup>(11)</sup>. Avec les prophètes et le même Apôtre, l'Église attend le jour, connu de Dieu seul, où tous les peuples invoqueront le Seigneur d'une seule voix et "le serviront sous un même joug" (*Sophonie*, 3, 9)<sup>(12)</sup>. Du fait d'un si grand patrimoine spirituel, commun aux chrétiens et aux Juifs,

le Concile veut encourager et recommander entre eux la connaissance et l'estime mutuelles, qui naîtront surtout d'études bibliques et théologiques, ainsi que d'un dialogue fraternel.

Encore que des autorités juives, avec leurs partisans, aient poussé à la mort du Christ (13), ce qui a été commis durant sa passion ne peut être imputé ni indistinctement à tous les Juifs vivant alors, ni aux Juifs de notre temps. S'il est vrai que l'Église est le nouveau peuple de Dieu, les Juifs ne doivent pas, pour autant, être présentés comme réprochés par Dieu ni maudits, comme si cela découlait de la Sainte Écriture. Que tous donc aient soin, dans la catéchèse et la prédication de la parole de Dieu, de n'enseigner quoi que ce soit qui ne soit conforme à la vérité de l'Évangile et à l'esprit du Christ.

En outre, l'Église qui réproche toutes les persécutions contre tous les hommes, quels qu'ils soient, ne pouvant oublier le patrimoine qu'elle a en commun avec les Juifs, et poussée, non pas par des motifs politiques, mais par la charité religieuse de l'Évangile, déplore les haines, les persécutions et toutes les manifestations d'antisémitisme, qui, quels que soient leur époque et leurs auteurs, ont été dirigées contre les Juifs.

D'ailleurs, comme l'Église l'a toujours tenu et comme elle le tient, le Christ, en vertu de son immense amour, s'est soumis volontairement à la passion et à la mort, à cause des péchés de tous les hommes et pour que tous les hommes obtiennent le salut. Le devoir de l'Église, dans sa prédication, est donc d'annoncer la croix du Christ comme signe de l'amour universel de Dieu et comme source de toute grâce.

Rome, le 28 octobre 1965.

### NOTES

(6) Cf. Gal., 3, 7.

(7) Cf. Rom., 11, 17-24.

(8) Cf. Eph., 2, 14-16.

(9) Cf. Lc, 19, 44.

(10) Cf. Rom., 11, 28.

(11) Cf. Rom., 11, 28-29; Conc. Val. II, Const. Dogm. Lumen Gentium, AAS 57 (1965), p. 20.

(12) Cf. Is., 66, 23; Ps. 65, 4; Rom., 11, 11-32.

(13) Cf. Jean, 19, 6.

## A l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration Nostra Aetate, le Congrès Juif Mondial, le Consistoire Central Israélite de Belgique, le C.C.O.J.B. et l'Ambassade d'Israël organisaient une soirée-conférences au P.B.A. à Bruxelles, mercredi le 23 novembre 2005

Voici le texte de l'intervention du Prof. Julien Klener, président du Consistoire.

Son Altesse Sérénissime,  
Monseigneur,  
Son Altesse Royale,  
Hare Koninklijke Hoogheid,  
Excellentes en Monseigneurs,  
Dames en Heren in uw functies, titels  
en hoedanigheden,  
Excellences et Messeigneurs,  
Mesdames, Messieurs, en vos fonc-  
tions, titres et qualités,

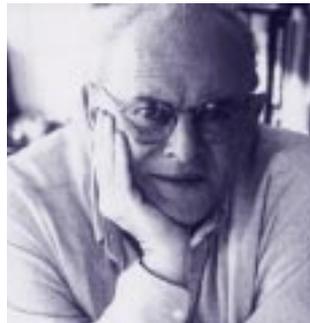
Trop longtemps, pour certains, être juif n'était qu'une survivance. C'était appartenir à un reste, un reliquat destiné à témoigner, dans le déroulement de l'histoire qui continuait en dehors d'eux, soit de crimes prétendument commis autrefois, soit de vérités incomplètes, et par là périmées. Sur les vitraux et aux portails des cathédrales, la Synagogue avait les yeux bandés. Seule l'Eglise les avait ouverts et voyait clair. Etre Juif, c'était le rameau ou la brindille desséchée d'un arbre qui ne portait plus de fruits. Du jour où Israël n'avait pu reconnaître Yeshu le Nazaréen, il s'était mis à l'écart surtout de ce développement messianique, dont il avait été l'initiateur.

Aujourd'hui, 40 ans après la déclaration faite au mois d'octobre 1965, 4 décennies après *Nostra Aetate*, le fait juif est évoqué, non seulement dans son ancienté, mais aussi dans son actualité et dans sa présence au monde moderne. La tradition juive persistante et renouvelée est admise comme une donnée civilisatrice et comme un des éléments enrichissants des options religieuses contemporaines et ceci à part entière. Cette prise de conscience, bien entendu, fut rendue plus aiguë par les hurlements rauques de Nuremberg, par la sauvagerie même de la persécution nazie et par l'éclat de la renaissance en Terre Sainte, événement

marquant de l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle, de la cité d'Israël.

Ce réveil ecclésiastique à la réalité historique, timidement entamé avec les dix points de Seelisberg en 1947, s'est cristallisé en 1965, et nous n'en voulons pour preuve que ce qu'écrivit un prêtre, secrétaire du Pape Jean XXIII. Dans « Commentary » de janvier 1965, il publia sous le pseudonyme de F.E. Cartus, une chronique de Vatican II affirmant que le bon Pape avait composé une prière concernant les Juifs. Le texte devait être lu dans toutes les églises catholiques et disait : « Nous sommes aujourd'hui conscients que des siècles d'aveuglement ont voilé nos yeux en sorte que nous ne pouvions plus percevoir la beauté du peuple élu... Nous comprenons que notre front est marqué du signe de Cain. A travers les siècles, le cri du sang de notre frère Abel que nous avons versé s'éleva maintes fois et souvent nous fûmes la cause de ses larmes, oubliant Ton amour. Pardonne-nous de T'avoir crucifié une seconde fois dans la chair car nous ne savions pas ce que nous faisons... »

Zelfs indien dit gebed aprocief mocht zijn, weerspiegelt de inhoud ervan een te lang verbeid kantelmoment, zegt de tekst niet het volgende : “ Wij zijn er ons heden van bewust dat eeuwen van mentale blindheid ons verhinderden om de glorie van het uitverkoren volk te percipiëren. Wij begrijpen thans hoe ons voorhoofd het Kaïnsteken draagt. Doorheen de eeuwen snerpste te dikwijls de kreet van Abels, door ons verspilde bloed, wij ontveinsden te recur-



rent onze schuld bij zijn veelvuldige tranen ; wij vergaten Uw liefde. Vergeef ons deze tweede kruisiging, want wij wisten niet wat wij deden...”.

De gezondmaking van de verhouding tussen het jodendom en de RK kerk, begon kleinschalig met de tien

punten van Seelisberg in 1947 , kreeg vorm en inhoud onder Johannes XXIII, werd verder onderbouwd onder Paulus VI en uiteindelijk geïnstitutionaliseerd door wijlen Paus Johannes Paulus II, o.m. tijdens zijn officieel bezoek aan de staat Israël, toen hij op 26 maart 2000 volgende boodschap neerschreef tussen de stenen van de Jeruzalemse Westelijke Muur. « Wij zijn diepbedroefd over het gedrag van degenen die in de loop van de geschiedenis deze kinderen van u hebben doen lijden en wij vragen om vergeving. Wij wensen onszelf toe te wijden aan echte broederschap met het volk van het verbond ».

« Nous espérons œuvrer ainsi pour une véritable fraternité avec le peuple de l'Alliance », tel était le souhait formulé par le regretté Pape Jean-Paul II. Ainsi la dialectique religieuse qui, pendant vingt siècles, a stigmatisé la synagogue, rencontre dorénavant, qu'on le veuille ou non, l'exigence d'une relation autre, faite de respect mutuel entre égaux et dont la finalité est orientée vers une ère nouvelle car la redécouverte par le monde chrétien, dans notre génération, du vrai visage d'Israël, est une première avancée nécessaire, un sine qua non sur la voie de ce que le regretté Léon Askenazi appela l'œcuménisme judéo-chrétien.

Pour progresser dans cette voie, il nous faudra renoncer définitivement à de vieux oripeaux infectieux, à de vieilles habitudes d'enseignement du mépris, pour nous unir contre les vrais ennemis : la terreur, l'ignorance, la haine et les forces du mal prônant l'inégalité humaine.

Le courant de purification et de normalisation entre l'Eglise et le judaïsme dépasse à présent le simple fait historique et sociologique pour engager les significations les plus profondes pour l'avenir humain.

Overstijgen van het intrieste verleden gericht op het goede, vormen bijgevolg onze gezamenlijke opdracht. En dat, in een hedendaags universum, belaagd

door terreur, onwetendheid, haat en antidemocratische aberraties. Het is deze broodnodige, broederlijke krachtenbundeling die de huidige Paus Benedictus XVI bij herhaling beklemtoont. Onder meer op 14 november jl. tijdens een audiëntie verleend aan een joodse delegatie : « Wij moeten de ingeslagen weg van wederzijds respect en dialoog blijven volgen, met als inspiratie ons gemeenschappelijk spiritueel erfgoed en ons streven naar een efficiëntere samenwerking ten dienste van de mensheid. »

Volgens velen moet wie nu nog hoop koestert een wereldvreemde dromer zijn, toch kan leven onder de griezeligheid van onheilspropheten nooit onze

leuze zijn, en hoewel het kneuterige gepredik en de zweverige heilsaankondigingen aan ons niet besteed zijn, wordt de verklaring *Nostra Aetate* zo, een metafoor voor het streven naar betere einders, waarbij de catechese van de verguizing verlopen boosaardigheid is. En, Dames en Heren, gaat deze gedenkingsavond, waarop ik u allen welkom heet, uiteindelijk over zelfonderzoek, eerbied, hoop en over « nooit meer dat verleden ».

Ainsi, Mesdames, Messieurs, je vous souhaite la bienvenue à cette soirée *Nostra Aetate*, soirée métaphore du respect, de l'introspection, de l'espoir et de la promesse du « Jamais plus ce passé-là ».

## Une proposition de loi en vue d'interdire la *shehita* (abattage rituel)

*Le sénateur VLD Jean-Marie Dedecker, appuyé par d'éminents membres du S.P.A., du CD&V et d'Ecolo, avait introduit une proposition de loi ayant pour but de réglementer l'abattage rituel, l'« étourdissement » préalable de l'animal étant l'une des conditions sine qua non de la nouvelle réglementation. Pour la Communauté juive, cela reviendrait à une interdiction pure et simple...*

Ce n'est pas la première fois que d'aucuns souhaitent faire voter une loi interdisant l'abattage rituel suivant les prescriptions religieuses.

Cette volonté s'accompagne quasi toujours de déclarations morales concernant la souffrance de l'animal, qu'il faut éviter à tout prix.

Dans un article bien documenté de la plume de notre Grand Rabbin Albert Guigui, paru dans le n° 187 de Contact J et intitulé : « La loi juive et la protection des animaux », Albert Guigui montre que c'est justement ce respect de la vie et l'interdiction de faire souffrir les animaux qui sont à la

base de l'ensemble des préceptes religieux qui régissent la *shehita*.

Interviewé par *European Jewish Press*, Jean-Marie Dedecker a déclaré vouloir « combattre ainsi le racisme anti-musulman dans notre pays, qui serait principalement dû à l'abattage rituel ; par cette interdiction, cette hostilité diminuera »

Laissons aux lecteurs le soin d'apprécier cette argumentation à sa juste valeur...

Le mot « racisme » est utilisé dans ce contexte.

Il me semble dès lors opportun de faire un petit rappel historique qui concerne l'occupation de notre pays par l'Allemagne nazie. On se souvient qu'avant de faire l'objet de la phase décisive de la « solution finale » menant la communauté juive aux chambres à gaz par les convois dont le premier partit de Malines le 4 août 1942, la communauté juive fut mise au ban de la société par les fameuses « ordonnances » de l'occupant dès le mois d'octobre 1940.

Il s'agissait de dérober les Juifs de leurs moyens d'existence, de les fragiliser à l'extrême, de limiter leur libre circulation, leur accès à l'enseignement et à de nombreuses professions, de leur ôter toute dignité, de les rabaisser au rang de parias et de les enregistrer pour faciliter leur mise au travail forcé, leur déportation et leur mise à mort.

L'A.J.B. fut instaurée par l'ordonnance du 25 novembre 1941, le port de l'étoile jaune par celle du 27 mai 1942. Quant à l'une des toutes premières ordonnances, elle fut édictée pour interdire... l'abattage rituel !

On pouvait y lire :

« Ordonnance du 23 octobre 1940 rendue aux fins d'éviter des souffrances inutiles aux animaux lors de leur abattage (sic) »

Le § 1 disait : « Les animaux à sang chaud doivent, lors de leur abattage (sic), être engourdis avant la saignée »

Quelle sollicitude de la part des nazis, du moins à l'égard des animaux !

M.L.



# Femmes juives au lobby européen des femmes

Fondé il y a une quinzaine d'années, le Lobby Européen des Femmes (LEF) est devenu une puissance en Europe, regroupant des organisations féminines de toutes orientations dans chacun des pays de l'Union Européenne, de l'Irlande à la Finlande. Sa mission : militer en faveur des droits des femmes, faire intégrer la notion de genre à tous les niveaux.

Les organisations membres sont soit des coordinations nationales, en Belgique : le Conseil des Femmes Francophones et le Nederlandstalige Vrouwenraad, soit des organisations internationales telles que les Soroptimistes, les Femmes Universitaires, la Confédération des Syndicats, l'Union Mondiale des Femmes Catholiques, et bien d'autres. Le Lobby siège à Bruxelles, comme il se doit pour un groupement qui a pour mission principale le lobbying auprès de la Commission Européenne.

Egalité homme-femme est le leitmotiv sur le plan économique, social, à inscrire dans la législation, mais aussi dans la réalité, dans la mentalité des populations. Il faut savoir que le droit européen est plus avancé en ces matières que celui de maints pays-membres, et que ce qui se fait au niveau de l'Union Européenne se répercute finalement dans les législations des Etats.

Le Lobby est particulièrement attentif aux droits des femmes migrantes, elles qui sont doublement vulnérables, en tant que femmes et en tant que réfugiées. Elles subissent dans le silence les violences, car si elles quittent leur conjoint, elles perdent souvent tous leurs droits, n'ayant que des droits dérivés.

C'est grâce à des organisations comme le LEF que les exigences des femmes sont devenues incontournables et que les gouvernements se voient obligés d'en tenir compte, même si les discours sont parfois plus convaincants que les actes.

Le Lobby est davantage orienté vers les femmes insérées dans la vie professionnelle, mais compte en son sein la Fédération des Femmes Actives au Foyer. Celle-ci se trouve souvent en minorité dans ce monde dominé par les femmes faisant elles-mêmes de belles carrières. A titre d'exemple : les Femmes au Foyer et les



Femmes Catholiques proposent – avec le soutien de l'I.C.J.W. (Conseil International des Femmes Juives) – une motion demandant « la création d'un climat social et économique où les familles peuvent prospérer ». Motion, rejetée telle quelle et amendée. Le mot famille devient « femmes dans tous leurs rôles dans la communauté ». Famille est donc un mot tabou !

Par définition, le Lobby se focalise sur les problèmes des femmes européennes. Néanmoins, il est ouvert sur les autres régions du globe. Tout récemment, une délégation du bureau de Bruxelles s'est rendue en Inde pour former des femmes de là-bas à la lutte pour les droits des femmes.

June Jacobs de Londres et moi-même sommes les deux déléguées de l'I.C.J.W. auprès du Lobby. Nous estimons qu'il est important que le point de vue du judaïsme soit représenté. Pendant plusieurs années, nous avons subi une situation fort pénible, l'animosité envers nous, organisation juive, et envers Israël, était pesante, bon nombre de déléguées étant d'extrême gauche et prenant des positions pro-palestiniennes.

A l'automne 2003, une motion d'urgence a été déposée, demandant que le Parlement Européen exerce des pressions sur le gouvernement israélien pour arrêter la construction du « mur de l'apartheid » (sic !). Cette attitude s'est actuellement atténuée. Lors de l'Assemblée générale fin 2004, une motion pro-palestinienne a été rejetée, une déléguée française faisant remarquer que le Lobby ne se mobilisait point pour d'autres conflits : Tibet, Algérie, Soudan.

Nos alliées au Lobby sont toujours la Fédération des Femmes Actives au Foyer, ainsi que l'Union Mondiale des Femmes Catholiques.

D'importants changements ont lieu avec l'arrivée des organisations de femmes des pays qui sont les nouveaux membres de l'Union Européenne, les « New Europeans », ainsi que des candidats, soit la Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie, la Tchéquie et la Turquie. Leurs déléguées sont jeunes, sophistiquées, très professionnelles, maniant avec aisance l'anglais, ouvertes sur le monde.

June Jacobs, Past President de l'I.C.J.W. siège au conseil d'administration du Lobby et préside avec brio la Commission d'admission des nouveaux membres. Nous nous efforçons d'obtenir que les organisations de femmes juives dans les pays de l'Est se joignent aux coalitions nationales pour se retrouver au Lobby. Il est important également de travailler avec des groupes de contacts inter-religieux pour étudier la situation des droits humains dans les communautés religieuses à régime patriarcal.

Le thème de la violence contre les femmes est encore toujours, hélas, au centre de nos préoccupations, que ce soit à l'Est ou à l'Ouest. Lors de l'Assemblée générale en octobre, un séminaire avait comme thème « Le trafic des femmes pour la prostitution : qui sont les responsables ? ». Voilà un fléau que nous nous devons de combattre avec la dernière énergie.

Cette année, l'Assemblée s'est tenue à Londres, présidence britannique de l'Union Européenne oblige, après Yom Kippour. Est-ce grâce à l'insistance de nos déléguées que le Lobby a tenu compte des fêtes juives ?

## **Eliane SPERLING-LEVIN**

Membre de la Commission de la Femme du Consistoire Central Israélite de Belgique  
Past-President du Conseil des Femmes Juives de Belgique  
Vice-Présidente du Conseil International des Femmes Juives (I.C.J.W.)



## EXPOSITION A ARLON

Traces Juives au Pays d'Arlon – XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

Le Musée Gaspar, qui a ouvert ses portes en septembre dernier, présente une exposition consacrée à la communauté israélite d'Arlon, en collaboration avec le MJB, l'Institut d'Etudes du judaïsme, le Centre de Documentation sur les Migrations Humaines de Dudelange, les Archives de l'Etat et la Communauté Israélite d'Arlon.

On peut y voir des objets liés au culte et aux activités de cette communauté, qui atteignait 2% de la population d'Arlon au XIX<sup>e</sup> s.

Rappelons qu'Arlon a la première synagogue de Belgique, datant de 1865, et le plus ancien « carré juif » dans son cimetière (1856). Ces deux éléments sont également abordés dans l'exposition, de même que les événements tragiques de la Shoah.

### Musée Gaspar

rue des Martyrs 16, 6700 Arlon, jusqu'au 16 avril 2006 .

Tél. : 063 600 654 - fax : 063 228 412

Email : musee.gaspar@skynet.be

Ouvert du mardi au samedi, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Fermé durant les vacances scolaires d'hiver

Visite guidée, en français, pour groupe : sur réservation.

## Nathan Ramet, président du JMDV, Docteur Honoris Causa de la VUB



Le 23 novembre 2005, la Vrije Universiteit Brussel a rendu un hommage - O combien mérité - à Nathan Ramet pour son implication au Musée Juif de la Déportation et de la Résistance à Malines et son travail incessant de pédagogie pour la mémoire de la Shoah par le témoignage qu'il

fournit, notamment dans les écoles.

Nous le félicitons très chaleureusement pour cette distinction prestigieuse et lui souhaitons à cette occasion, ainsi qu'à sa chère famille, un grand Mazel Tov.

Nous souhaitons également à tous de pouvoir jouir encore de très nombreuses années de son implication si efficace.

*Ad mea ve-esrim – ad mea ke-esrim !*

## Livres - Nouvelles Parutions

### Trésors de la Table Juive, par Martine Yana

La table juive est un autel où peuvent se lire les principes du judaïsme et la mémoire du peuple juif. Par delà les siècles, les migrations et les emprunts locaux, les traditions ont réussi à maintenir un lien indissoluble avec les racines du passé et c'est là que résident l'essence et l'unicité de la table juive. Les aliments utilisés, la façon de les préparer, les rites et les coutumes articulés autour des célébrations sont porteurs de sens. De l'Europe au pourtour de la Méditerranée, dans le judaïsme, chaque temps fort du calendrier et de la vie familiale est un lien avec une cérémonie autour de la table, mêlant mémoire, tradition et gastronomie.

Cet ouvrage de référence, véritable livre patrimoine, propose de faire découvrir un art de vivre authentique, détaillant pour chaque célébration, les étapes de son déroulement, les différentes coutumes attachées et les plats traditionnels de toutes origines avec leurs recettes et leurs symboliques.

Martine Yana, sociologue, dirige le Centre Fleg, Centre culturel juif de Marseille et anime une rubrique littéraire sur Radio JM.

Editions : Edisud.

### The Encyclopedia of the Righteous Among the Nations – Rescuers of Jews during the Holocaust - BELGIUM

Cette Encyclopédie est éditée par Yad Vashem – Jérusalem, dont le volume « Belgique » vient de sortir de presse.

Préfacé par Avner Shalev, président de l'Institut Yad Vashem, ce tome luxueux présente une Introduction Générale par le Comité d'Edition de l'Encyclopédie et une Introduction Historique spécifique pour notre pays, excessivement claire et bien documentée, par le professeur Dan Michman. Cet ouvrage décrit sommairement des centaines d'épisodes qui concernent le sauvetage, e.a. de plus de 3.000 enfants juifs, page de lueur et d'espoir écrite par des héros des temps modernes pendant la période tragique de l'occupation.

Un hommage et un livre souvenir, essentiel dans nos bibliothèques.



### J.C. Blum Z" L nous a quittés

Décédé le 26 mai 2005 des suites d'une longue et pénible maladie affrontée avec courage, Jean-Claude Blum était l'un de nos professeurs de religion les plus appréciés.

Avec sa chère épouse, il formait un couple d'un dynamisme exemplaire, se consacrant à la formation religieuse des élèves dans les écoles et à la préparation à la Bar-et-Bat-mitzwa.

Sa présence chaleureuse manque cruellement à notre communauté et son souvenir restera gravé à jamais dans la mémoire de ses nombreux élèves, ses collègues et celle de l'ensemble de la communauté juive du pays.

Nous présentons à son épouse et tous ses proches nos condoléances les plus sincères.